

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4403

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Gros entretien et renouvellement (GER) - Information innovation commande de régulation et d'information du trafic et des événements routiers (CRITER) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame la Conseillère Roger-Dalbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pallega, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4403**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Gros entretien et renouvellement (GER) - Information innovation commande de régulation et d'information du trafic et des événements routiers (CRITER) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, dans sa délibération n° 2010-1432 du 26 avril 2010, a individualisé une autorisation de programme pour un montant de 4 410 000 € sur l'opération n° 2137 - Information innovation commande de régulation et d'information du trafic et des événements routiers (CRITER).

En accompagnement du développement du tramway sur l'agglomération lyonnaise, le système de gestion centralisée des feux de signalisation tricolore a été complètement remanié et a donné naissance au système CRITER en place depuis 2000. Il est un outil du plan de déplacements urbains (PDU) comme soutien au développement de nouvelles mobilités urbaines, dans le respect de l'environnement.

Les objectifs de ce système centralisé d'information et de commande ont évolué au cours du temps et sont à présents, en résumé, les suivants :

- supervision technique des installations (retour de pannes, réparation de dysfonctionnement etc.),
- historisation des fonctionnements réels des carrefours à feu et restitution à la demande pour maintenance, suivi et optimisation des réglages de temps de vert, en particuliers pour les mécanismes de priorité absolue du tramway et priorité relative ou absolue des bus à haut niveau de service (BHNS),
- gestion des règles de coordination en application du PDU (onde verte etc.),
- modification dynamique en temps réel du fonctionnement des feux (automatique ou manuelle) dans le cadre d'actions de régulation (gestion des événements perturbateurs, anti-saturation, gestion des encombrements trafic etc.),
- acquisition d'information en temps réel sur les conditions de circulation (charge trafic, saturation, vidéo, etc.) et historisation,
- diffusion de l'information sur les conditions de déplacement par panneaux à messages variables (PMV),
- partage d'information avec de nombreux partenaires (polices, Comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique de la région lyonnaise (COPARLY), coordination et régulation du trafic sur les voies rapides de l'agglomération lyonnaise (CORALY), fournisseurs privés d'information pour GPS, Lyon Parc auto (LPA), etc.,
- gestion des conditions de trafic autour des tunnels urbains en interface directe avec les postes de contrôle tunnels (système d'information des tunnels du Grand Lyon (SITG) et système de gestion du boulevard périphérique nord de Lyon -BPNL-),

- mise à disposition des informations en temps réel ou historisées afin de fournir des services d'information (Onlymoov, Optimod'Lyon, SmartData, centrale de mobilité, etc.) à usage public ou privé,

- gestion des zones piétonnes à accès réglementés par commande centralisée de bornes escamotables.

Le PC CRITER permet de réaliser des services à faibles coûts sans déplacements dans l'agglomération, grâce à la télégestion des installations (carrefours à feux, panneaux à message variables, etc.) dont :

- la télémaintenance : alerte en cas de dysfonctionnement et télé diagnostic ciblé,

- la supervision du fonctionnement des carrefours enregistré pour une analyse fine à *posteriori*, sans sortir du bureau, particulièrement utile pour les processus complexes, comme la gestion de la priorité aux feux des transports en communs (tramways, BHNS),

- la télé configuration : mise en place de nouveaux réglages sans se déplacer sur le terrain,

- la télécommande : mise en place du réglage du temps de vert le mieux adapté à la situation du trafic à partir de la salle d'exploitation du poste de contrôle, en automatique ou manuellement.

Le patrimoine concerné est de 1 220 carrefours à feux raccordés (sur les 1 600 de l'agglomération, les raccordements suivants continuant), 166 bornes escamotables, 622 postes de mesure, dont 64 postes de comptages vélos, 46 panneaux à messages variables (PMV), 230 caméras dont 15 caméras web, 470 kilomètres de fibres optiques, 192 commutateurs réseaux, 7 serveurs informatiques, etc.

Pour assurer des services continus et de qualité, le système CRITER doit pouvoir fonctionner en continu 24h/24, 7j/7. Le gros entretien réparation consiste à remplacer le matériel obsolète ou usé, de manière préventive afin d'éviter des ruptures d'exploitation.

L'autorisation de programme initiale GER CRITER a permis depuis 2010 :

- la mise en place de 17 PMV, notamment en raison de la pose de PMV supplémentaires en accompagnement du percement du second tube du tunnel de la Croix-Rousse pour un budget de 400 k€ (800 000 passages/jour, 96 601 commandes par an),

- la réalisation de 64 postes de comptage vélos et 156 postes de comptage véhicules,

- la mise en place de 15 caméras Web visibles sur Onlymoov,

- le remplacement des serveurs les plus anciens du système central après 7 ans et demi de service garantissant le niveau de service,

- le remplacement de 22 commutateurs terrains en service depuis plus de 12 ans sur un total de 50, à rénover,

- la rénovation de la restitution de la vidéo dans la salle d'exploitation avec la mise en place d'une plate-forme de partage de flux vidéos numériques avec des tiers (Préfecture, Police nationale, etc.). Après l'étude d'ergonomie, le cahier des charges est en cours de constitution,

- la réalisation d'évolutions des progiciels du système afin d'interfacer le système CRITER avec les gestions techniques centralisées (GTC) des tunnels (SITG et BPNL) et ainsi gérer au mieux les aléas trafics engendrés par les évacuations, fermetures, saturations des tunnels, développements rendus nécessaires du fait de la réglementation "tunnels", de fournir les informations en temps réel et historisées à des tiers, afin de réaliser des services d'informations innovants (Onlymoov, SmartData, etc.), dont le projet de recherche et développement (R&D) (calculateur d'itinéraire multimodale-Optimod'Lyon), prévision de trafic, service innovants pour la livraison des marchandises en ville, etc.) et d'améliorer et compléter la boîte à outils en place, ce qui a permis de gérer un parc d'équipements en forte croissance et fournir des services supplémentaires de meilleure qualité, le tout, à effectifs constants.

Depuis 2012, une partie des investissements réalisés bénéficie d'une subvention de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour le projet Optimod'Lyon (recettes inscrites sur l'opération n° 2442 : centrale de mobilité).

L'individualisation complémentaire d'autorisation de programme GER CRITER a pour objectifs :

- de continuer le remplacement des commutateurs d'ancienne génération qui fonctionnent depuis plus de 12 ans, soit 28 commutateurs (switchs),
- d'accélérer la mise en œuvre des postes de comptages de véhicules en complément du programme annuel. Il reste 590 postes de mesure à réaliser pour apprécier correctement l'état du trafic sur le territoire de l'agglomération et aussi pour animer l'intégralité des tronçons du site Onlymoov,
- de réaliser 20 postes de comptage de vélos complémentaires pour affiner l'évaluation du plan mode doux,
- de terminer la rénovation des derniers serveurs et de la baie de disques du système central.

Coûts et calendrier prévisionnel (en €)

	2014	2015	2016	Total
gros entretien et renouvellement (GER) (switch)	300 000	300 000	300 000	900 000
GER (Serveurs et baie de disques)	0	50 000	0	50 000
postes de comptage véhicules	150 000	150 000	100 000	400 000
postes de comptage vélos	60 000	30 000	30 000	120 000
Total	510 000	530 000	430 000	1 470 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite du programme de gros entretien et renouvellement (GER) - information innovation, programmation pluriannuelle des investissements (PPI) commande de régulation et d'information du trafic et des événements routiers (CRITER).

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P11 - Signalisation et accessoires de la voirie, sur l'opération n° OP11O2137 pour un montant total de 1 470 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 510 000 € en 2014,

- 530 000 € en 2015,

- 430 000 € en 2016.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 880 000 € TTC en dépenses pour le budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.